

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

QUE VOTRE REGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGE, Ptre

PROPRIETAIRE ET REDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.60).
On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration
de l'Etudiant au Rév. F. A. Baillairge, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

SOMMAIRE

Souhais — Bonne nouvelle — Importante publication	F. A. R.
Pensées sur l'Art, la Poésie, le Vers et le Poète	Denis Ruthban
L'étude du Grec. (Réfutation d'une objection — manière de voir de plusieurs écrivains)	
A propos de l'Etudiant	M. H. B.
Du Gouverneur-Général du Canada (Ses attributions)	A. J. B.
Torchonnet placé (L'auberge de l'Ange-Gardien)	J. Hermas Charlan
Le jubilé sacerdotal de Léon XIII	O. de S.
Publications reçues	
Collegiana nova	F. A. B.
Des Etrennes pour la Cathédrale	
La Situation en Europe	
La Situation au Pérou	F. A. B.
Nouvelles du Canada	Sorelli
Le " Réveil Littéraire " — Le " Naturaliste Canadien "	F. A. B.
Découvrez-vous (Savoir-vivre)	
Les pellicules de la tête (Hygiène)	
Gymnastique intellectuelle	
Le chien de Meissonnier	
La Ligue du Sacré-Cœur	Maurice Baillairge
Germanie (Etymologie)	Un religieux du Sacré-Cœur
	Hector Servadeo

DEPARTEMENT DE L'ECOLIER

La Coupe	
Le Condamné	Charlie
Solution mathématique	T. A. Seers
Acrostiche	B. Gareau
Récapitulation philosophique	X.
	O. Houle

GRAVURE

Léon XIII, Pontife et Roi



Departement du revenu de l'Interieur

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenus que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taxes réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste en se conformant aux dispositions de cet Acte.

EDWARD MIALL,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Ottawa, 27 Juin 1886.

1887

ALMANACH CANADIEN - FRANCAIS.

RELIGIEUX ET STATISTIQUE

POUR LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Adressez :

O. T. PARADIS, Woomsocket, R. I., U. S.

Prix, 10 cents.

Le No. 22 de l'*Etudiant* ne paraîtra pas avant le 8 février.

Le No. 11 du *Couvent* (1er de la 2e année) ne paraîtra pas avant le 24 janvier.

Nous avons du remettre au prochain No. plusieurs nouvelles des collègues et le premier article du *Traité de logique*.



AVIS aux ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à **MARDI** le 25ème jour de **JANVIER 1887**, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la souscription « Soumission pour le Quai de Port Daniel, » Comté de Bonaventure, Québec, suivant le plan et le devis que l'on pourra voir sur demande, chez M. William MacPherson, secrétaire de la Municipalité du Port Daniel, Ouest, et au bureau du Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, où l'on pourra obtenir des formules de soumissions imprimées.

Les soumissionnaires sont priés de faire un examen personnel de la nature des travaux à faire ainsi que du terrain sur lequel le quai doit être construit. Il est averti qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée qui sera fournie et dont les blancs devront être convenablement remplis et signés de leurs signatures réelles.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent* du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Hon. Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 18 décembre 1886.



STATUTS DU CANADA

LES Statuts du Canada sont en vente au Bureau de l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, ainsi que les Actes séparés depuis 1874. Une liste des prix sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine.

Ottawa, 22 janvier 1886.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).
On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de
l'Etudiant au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

N. B. Voir les avis au verso de la couverture.

SOUHAITS.

Bonne et heureuse année *coram Deo et hominibus* à tous nos abonnés.

Que les derniers jours de 1887 voient en chacun d'eux un défaut de moins et par suite une vertu de plus.

Si on avait pour maxime de se corriger d'un défaut par année, on serait bientôt parfait.

BONNE NOUVELLE

Les abonnés de *l'Etudiant* apprendront avec plaisir qu'un littérateur français leur fera cette année une chronique du mouvement littéraire en France. Ce sera quelque chose de bien.

Quiconque envoie quatre abonnements à *l'Etudiant* le reçoit un an gratuitement.

IMPORTANTÉ PUBLICATION

MM. H. Tétu, Ptre et C. O. Gagnon, Ptre., de Québec, vont publier les Mandements et Circulaires des Evêques de Québec. Cette entreprise si utile pour l'histoire religieuse de notre pays, mérite encouragement. Les souscripteurs, nous l'espérons, ne feront pas défaut. La collection comprendra sept ou huit volumes. Il ne paraîtra qu'un ou deux volumes par année.

PENSÉES

Sur l'Art, la Poésie, le Vers et le Poète.

(Pour *l'Etudiant*)

I

L'ART.

L'art est l'expression sensible du beau, tout le monde l'a dit.

L'Art est encore le fruit de l'amour et de l'ordre.

L'amour parfait ne peut exister sans l'ordre, ni l'ordre parfait sans l'amour.

Avec l'amour seul, on aimera, mais on ne dirigera pas son amour ; on fera des bonds, on ne s'élèvera pas ; on ira au hasard, on suivra le vent ; ce sera la liberté exagérée ; l'amour sans l'ordre produira un monstre.

Avec l'ordre seul, on se dirigera, mais on n'aimera pas le but ; on suivra l'horizontale, on ne montera pas ; on se conduira avec deux rails de fer inflexibles, on appliquera l'équerre sur le marbre et le compas sur la toile, mais le marbre ne vivra pas et la toile sera morte ; il fera froid ; ce sera la loi exagérée ; l'ordre sans l'amour produira une œuvre de mécanique.

Avec l'amour et l'ordre, on aimera et on dirigera son amour ; on se dirigera, et on aimera son but ; ce sera la liberté sous la loi ; l'amour et l'ordre, produiront la vie féconde de l'Art.

Quand l'ordre et l'amour agissent en Dieu dans la plénitude de leur union, leur œuvre s'appelle la création.

L'objet de l'amour, c'est le Bon ; l'objet de l'ordre, c'est le Beau. Mais le Bon et le Beau, c'est Dieu.

Le principe de l'Art est donc Dieu.

Le sacrifice est le patrimoine de la grandeur.

Plus un être s'élève, plus il aime ; et plus son amour est grand, plus grande aussi est en lui la soif du sacrifice.

Le Christ a gravi le Calvaire.

L'Art subit la loi. Il a son sacrifice.

Or voici en quoi consiste le sacrifice de l'Art.

L'Art est essentiellement un.

Pour être compris de l'homme, il s'incarne dans la matière ; la matière étant multiple, il se divise ; il se décompose, comme la lumière par le prisme ; il devient Poésie, Sculpture, Musique, Peinture.

L'Art se divise ; voilà le sacrifice.

Il y a entre l'Art qui est spirituel et l'homme qui participe de la matière, le verre opaque de la nature de ce dernier. Au travers de l'écran, l'homme voit les rayons divisés de l'astre et peut deviner qu'ils partent d'un foyer commun.

Les arts sont donc les manifestations de l'Art, contenant chacune les qualités de leur principe, quoique à un degré moindre de perfection.

Mais pour voir les rayons se réunir de l'autre côté de l'écran, il faut aimer. Ceux qui n'aiment pas ont substitué des divisions absolues aux divisions relatives des rayons ; il les ont dits parallèles. Le parallélisme est le symbole de la mécanique. La mécanique détruit l'Angle.

Ceux qui aiment sans ordre ont supposé que les rayons n'étaient ni convergents, ni parallèles, mais divergents ; ils se réunissaient dans leurs prolongements, et le sommet de l'Angle se trouvait dans la matière.

Les premiers divisent les arts, les seconds les unissent dans la matière, et les Artistes dans l'Art.

L'idéal est le but de l'Art.

L'Art étant un, son but l'est aussi. L'unité dans l'idéal, c'est Dieu.

Dieu, voilà donc l'alpha et l'oméga, le principe et la fin de l'Art.

L'idéal, en abordant l'humanité, se divise lui aussi. Il prend diverses formes. Mais il ne faut pas perdre de vue l'idéal unique, dont les autres ne sont que des expressions à la portée de l'intelligence humaine.

Comprendre l'Art, c'est devenir meilleur ; monter vers l'Art, c'est approcher du Ciel.

II

LA POÉSIE

La science de l'Étymologie fait parfois des révélations profondes.

Quand les êtres furent nommés, on dut leur donner des noms qui fussent en rapport avec ce qu'ils étaient. C'est là le fond sur lequel s'appuie l'étymologiste pour se servir utilement de son savoir.

L'Étymologie ne se contente pas d'étudier l'origine des mots ; elle les suit dans leur marche à travers les âges, notant à chaque instant les transformations qu'ils subissent et les divers sens qu'on leur attribue.

L'Étymologie est l'histoire des mots et l'histoire des mots est intimement liée à l'histoire des peuples.

Il faut analyser l'eau au sortir du rocher, pour l'avoir pure ; il faut remonter à la naissance des mots, pour connaître leur vrai sens. Quand on ne peut atteindre le rocher, on remonte la source aussi loin qu'on peut ; quand l'origine des mots se perd dans la nuit des temps, on s'approche du terme autant que le permettent les ténèbres de l'antiquité.

Que dit l'Étymologie, devant ce mot : *Poésie* ?

Elle dit : *Création*.

Or la Création est le fruit de l'amour uni à l'ordre. Voilà donc que la Poésie se confond avec l'Art. Ou plutôt elle est sa manifestation : tout ce qui est la manifestation de l'Art est Poésie. Ou encore, elle est la vision de l'Art.

N'y a-t-il pas un autre sens ? Oui ; la pauvreté de la langue nous fait appeler poésie la manifestation de l'Art par la parole. Mais, je le répète, le peintre, le musicien, le sculpteur, l'architecte, s'ils ne sont poètes, ne sont pas

artistes.

Il y a encore un autre sens, sens faux, restreint, étroit, mécanique. Le voici :

La langue se matérialise ; elle se particularise. Car aller de l'esprit à la matière, c'est aller de l'universel au particulier.

On rétrécit le champ de la poésie, et l'on dit qu'être poète c'est être habile à versifier. On confond le vers et la poésie ; on leur oppose la prose.

Nous avons déjà dit que la poésie, dans un certain sens, est la manifestation de l'Art par la parole.

La parole n'est pas toujours poésie (et c'est pour cela qu'il nous manque un mot) ; mais qu'elle soit vers ou prose, elle peut toujours être l'expression du Beau et du Bon.

On ne compare que les êtres de même ordre ; la poésie n'est pas du même ordre que le vers et la prose ; comment donc l'opposer à celle-ci, l'assimiler à celui-là ?

Le vers, est pourtant plus poétique que la prose. La poésie ne vit pas seulement d'amour, mais encore d'ordre ; de cette union naît l'harmonie, qui appartient et aux vers et à la prose, quoique à un degré moindre à cette dernière ; de l'harmonie naît le rythme, et du rythme le vers.

On a voulu chasser Dieu de la Poésie ; ce serait la séparer de l'Art. Autant vaudrait la tuer.

DENIS RUIHRAN.

P. Q. Canada, janvier 1887.

(A suivre.)



LEON XIII
PONTIFE ET ROI

Glorieusement régnant sur la Sainte Eglise, Catholique, Apostolique. et Romaine.

L'ÉTUDE DU GREC

(Pour l'Étudiant.)

DIALOGUE

Eusèbe, Eugène, Philippe, Etienne.

Etienne.— A l'entendre, Eusèbe, on dirait vraiment qu'il n'y a que des moutards qui ne craignent pas de protester contre l'étude du grec et la place d'honneur que lui accordent nos collègues classiques dans leurs programmes. Mais, que de fois n'ai-je pas entendu de mes propres oreilles, des hommes éminents qui avaient fait un cours d'études complet, pousser eux-mêmes le cri du "tolle" en faisant allusion à l'enseignement du grec. Les vacances dernières encore, le médecin de ma localité répétait à qui voulait l'entendre qu'il avait appris le grec, lui aussi durant sa jeunesse, mais qu'il n'y voyait plus goutte. Par conséquent, vouloir l'apprendre et acheter les livres nécessaires, n'est-ce pas en vérité perdre son temps, son argent et sa peine ?

Philippe.— Outre que ce langage signifie assez souvent qu'on en a pas beaucoup oublié, je te ferai remarquer, Etienne, que l'importance qu'on attache généralement à l'étude du grec, ne va point cependant jusqu'à prétendre en faire une condition *sine quid non*, pour pouvoir devenir magistrat, notaire, médecin, etc., etc.

Etienne.— Ce même médecin dont je parlais, il n'y a qu'un instant, alla même jusqu'à dire qu'il regardait positivement comme absolument perdu le temps que l'on donne à l'étude du grec, dans les collèges et que s'il n'en dépendait que de lui, assurément.....

Eusèbe.— Je ne le nie point, grâce à leur verbiage, les charlatans finissent assez souvent par en imposer aux esprits superficiels; mais, veuille croire mon cher Etienne, que les hommes de valeur ne se payent jamais de cette monnaie-là.

Du reste, qui ne sait qu'à l'heure qu'il est il règne pour ainsi dire dans la société, un souffle funeste de réformation qui engendre

en toutes choses une sorte de dédain pour le passé ? ainsi, pour certains esprits gagnés par le délire de l'indépendance et du changement, il suffit que les études classiques, soient le moule auquel on façonne l'intelligence depuis des siècles, pour qu'ils se sentent l'envie de briser cette empreinte traditionnelle. Or, sérieusement, Etienne, réponds-moi, est-ce là pour nous un motif suffisant de céder aussitôt au torrent ? Ne devions-nous pas au contraire avoir à cœur de répondre par notre application et notre bonne volonté, aux efforts constants déployés par nos professeurs, afin de conserver aux langues classiques, au grec en particulier, la place qui leur est due ?

Philippe.— Comme nous le disait dernièrement une voix bien autorisée, quoi de plus propre en effet, à agrandir les horizons de l'esprit que la connaissance même élémentaire de cette langue grecque, au dire de Rollin, de M. Cousin et de M. de Maistre, la plus belle peut-être que les hommes aient jamais parlée ; que la fréquentation même temporaire de ces écrivains, poètes, orateurs, historiens qui semblent avoir donné la mesure de ce qu'il est permis d'attendre du génie de l'homme ; que la lecture même rapide de ces chefs-d'œuvre littéraires qui semblent la réalisation de l'idéal, tant ils respirent le bon goût dans l'éclat, la noblesse et la grandeur dans la simplicité !

Etienne.— Je veux bien avoir pour ton personnage toute la considération qu'il mérite ; cependant, il ne trouvera pas mauvais j'espère, que je lui signale un fait : c'est qu'il se rencontre des hommes versés dans les affaires, tout à fait habiles dans le commerce et l'industrie, on ne peut plus charmants dans les relations sociales et qui n'ont fait après tout que des études commerciales, sans avoir jamais appris un mot de latin et à plus forte raison un seul iota de grec.

Philippe.— Aussi, mon cher Etienne, sache une chose : c'est que ces hommes distingués sous plusieurs rapports, mais à qui a manqué la culture classique, sont précisément les premiers à déplorer chaque jour les lacunes que de regrettables nécessités ont laissées dans leur éducation intellectuelle. Par conséquent, si les qualités d'esprit

que possèdent ces hommes à qui tu fais allusion, viennent beaucoup plus de la distinction naturelle de leur intelligence que de leurs études, pourrais-tu sérieusement te prévaloir de ce fait pour jeter les hauts cris contre l'étude des langues anciennes, reconnues par l'expérience et la sagesse des siècles, comme le moyen le plus puissant et le plus efficace pour développer l'intelligence et la fortifier ?

Eusèbe. — Ne va pas croire, mon cher Etienne, que ce soient des paroles en l'air que tu viens d'entendre ; tous les hommes de sens et d'expérience sont là, au contraire, pour les corroborer de leur autorité :

« Il n'en est point, dit Jouffroy, des études commerciales ou professionnelles comme des études classiques ; elles ne peuvent présenter d'elles-mêmes, aucun intérêt à de jeunes intelligences, elles ne fournissent aucune pensée d'application morale, rien qui éclaire l'homme sur lui-même, sur la société, sur Dieu, rien qui parle à l'imagination, qui forme le goût, qui révèle le beau, qui le fasse aimer, rien qui aille à l'âme, qui la réveille et qui l'électrise, qui la porte à l'action et la détermine au bien. »

Or, qui ne sent que ces paroles reviennent à dire que les études dont l'enseignement des langues forme l'objet essentiel et principal, obtiennent des résultats auxquels les études commerciales ne sauraient arriver, c'est-à-dire qu'elles cultivent, développent et fécondent toutes les forces de l'âme à la fois, l'intelligence, l'imagination, la sensibilité, le bon sens moral, le bon goût littéraire, la délicatesse de l'esprit et du cœur, le caractère, la volonté !

Mais, ce témoignage de Jouffroy n'est pas un fait isolé, un grand nombre d'autres lui font écho.

« L'étude des langues, dit M. Guizot produit sur l'esprit les mêmes effets que la gymnastique sur le corps ; elle le soutient, le développe, l'assouplit, le fortifie, lui apprend à se servir habilement et puissamment de lui-même, but essentiel de l'éducation, résultat le plus précieux qui lui soit donné d'obtenir. »

« C'est par l'étude des langues, remarque à son tour M. Dumas, que toutes les forces de l'esprit, tour à tour mises en jeu, se révèlent, se développent, se fortifient. »

Aussi, ajoute un critique éminent du commencement de ce siècle, M. Dussault : « tous les hommes d'un sens pratique, d'un esprit at-

tentif et pénétrant, ont reconnu que rien n'est plus convenable au premier âge que l'étude des langues et des littératures. »

Du reste, l'expérience de chaque jour fait toucher du doigt cette vérité.

Pour moi, dit Mgr Dupanloup dont le témoignage ne saurait être suspect en matière d'éducation, je n'ai jamais visité une classe, la plus élevée ou la plus humble des humanités, sans observer avec admiration à quel point cette étude des langues et des littératures exerce et cultive toutes les facultés des enfants à la fois. — C'est merveille, dit-il encore, de voir, par exemple dans une classe de sixième bien faite, comment toutes ces facultés naissantes s'éveillent, s'animent, se développent en ces jeunes enfants. Le soleil du printemps et ses pluies vivifiantes ne fécondent pas la terre plus heureusement pour y faire germer et croître les plantes, éclore les fleurs, mûrir les fruits. »

Eugène. — Certes ! en voilà une figure qui s'appelle !

Philippe. — Eusèbe, n'a pas oublié, vois-tu, que tu es bon musicien, et il a cru, évidemment, qu'une sérénade te ferait grand plaisir.

Eugène. — Ha ! ha ! ha ! c'est bien pour le coup *errât qui putat.*

Etienne. — Quoiqu'on en dise, mon cher Eusèbe, ta tirade a certainement de la valeur. Cependant, je te demanderais, sans vouloir suspecter le moins du monde les témoignages que tu as invoqués, de vouloir bien me donner quelques explication, au sujet des grandes ressources qui se rencontrent d'après eux, dans l'étude des langues pour le développement de l'intelligence et sa formation.

Eusèbe. — Rien de plus facile : en apprenant une autre langue que la sienne, l'élève en effet, est forcé de comparer l'une avec l'autre ; il se rend un compte exact de la valeur, des différentes acceptions de chacun des mots des deux langues. Les mettant sans cesse en parallèle, il en saisit tous les rapports et toutes les différences ; il se familiarise avec les opérations mentales de l'analyse ; or, on conçoit sans peine que le travail réfléchi, la comparaison raisonnée, l'exercice continu et appliqué de l'esprit, la recherche de la propriété de termes qu'exige néces-

sairement. L'étude d'une langue étrangère, sont éminemment propres à développer l'intelligence, à donner à l'esprit de la souplesse, de la pénétration et de la vigueur. C'est aussi ce que comprenait bien M. de Bonald lorsqu'il disait :

« L'étude d'une langue étrangère exerce le jugement, parceque traduire, c'est comparer, c'est réfléchir, c'est penser. »

« C'est par comparaison, écrivait Dussault, que l'esprit acquiert des idées plus nettes et plus justes, et des connaissances plus durables ; elle éclaircit nos perceptions, et grave dans notre intelligence, avec des traits plus profonds, l'image des choses qui, considérées isolément, n'y laisseraient qu'un souvenir vague et confus. »

Eugène. — Dans ce cas, mon cher, pourquoi ne pas préférer l'étude des langues vivantes, à l'étude des langues mortes, et surtout à l'étude du grec ?

Eusèbe. — Sans parler de la langue maternelle qui, cela va de soi, doit occuper le premier rang dans les études classiques, j'admets aussi, mon cher Eugène, que l'étude des langues modernes, par exemple, de l'anglais, de l'italien, de l'allemand et de l'espagnol, étant dans une certaine mesure utile et même nécessaire, à raison des pays qu'on habite, ne saurait être exclue de l'enseignement. Cependant, quelle que soit la haute importance, la nécessité relative de ces différents idiômes, ils ne suffiraient certainement pas, au dire des hommes compétents, à la haute formation intellectuelle ; ces idiômes seuls n'en feraient pas atteindre le but élevé.

Eugène. — Et qu'est-ce qui s'y opposerait donc ?

Eusèbe. — Il ne faut pas s'imaginer, mon cher Eugène, que la connaissance d'une langue ne soit utile qu'en raison de ses services immédiatement pratiques, de ses relations commerciales ou politiques ; ce serait là une erreur grossière bien facile à réfuter. Je te le demande, lorsque nous lisons les chefs-d'œuvre des Racine, des Fénelon, des Massillon, cherchons-nous précisément à dire ce qu'ont dit Racine, Fénelon, Massillon ? Non, n'est-ce pas ; nous ne songeons qu'à agrandir nos esprits, nous tâchons de surprendre le secret de ces immortels auteurs, afin d'n-

quérir, s'il est possible, l'élégance, la pureté de leur style, la richesse, la noblesse de leurs pensées. Il en est de même bien souvent de celui qui se livre à l'étude de quelque langue étrangère. Ce n'est pas précisément dans l'espoir de la parler, qu'il l'étudie ; mais uniquement dans le désir de puiser de nouvelles richesses dans la littérature de cette langue. Or, pourquoi donc ne pas chercher parmi les Romains et les Grecs des trésors plus abondants encore que nous n'en pourrions trouver chez les Italiens, chez les Anglais, chez tout autre peuple ? craindrions-nous de devenir trop riches ? Où trouver en effet, de plus grandes ressources que dans les modèles eux-mêmes ? Depuis quand les originaux en littérature (de même qu'en peinture et en sculpture, auraient-ils cessé d'être plus parfaits que leurs copies ?

Philippe. — Mais, savez-vous bien, mes amis, que notre entretien n'a plus le même ton qu'à son début ; il prend un caractère de plus en plus solennel.

Etienne. — Oui, je le crois, si l'on nous entendait pérorer, on nous jugerait dignes à coup sûr d'être admis au nombre des 40 immortels.

Eugène. — En attendant l'insigne honneur auquel Etienne fait allusion en ce moment, laisse-moi, mon cher Eusèbe, te faire part d'une pensée qui m'a traversé l'esprit, en t'entendant parler.

M. H. B.

(A suivre.)

A propos de "l'Etudiant" et du "Courvent."

N. D. — B.

Au *Rod F. A. Baillairgé*,

Ci-inclus \$1.50 donc \$1 pour abonnement à l'*Etudiant* pour 1887 et 50 cts pour le *Courvent* pour abonnement des années 1886 et 1887.

Continuez à nous faire du bien, à nous délasser, nous réjouir, rappelez tout ce qu'il y a d'aimable dans les souvenirs du Séminaire et du Collège. La lecture de ces aimables publications forme ma plus belle récréation du mois.

Croyez moi, etc.

A. J. L.

PUISSANCE DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit en savoir.

(Pour l'Étudiant)

NOTE DE LA RÉDACTION. — M. Charland dans ses deux premiers articles nous a donné des idées générales sur la constitution et sur le gouvernement du Canada : dans son 3e article il nous a parlé de nos diverses formes de gouvernement depuis 1534.

ARTICLE IV.

Du Gouverneur-Général.

Le Gouverneur-Général qui représente ici le roi ou la reine d'Angleterre, est le chef d'Etat.

Ses attributions sont naturellement supérieures aux autres parties du gouvernement, mais le gouverneur est soumis aux mêmes lois que l'est tout individu, sujet britannique.

Notre gouverneur étant nommé par la reine d'Angleterre pour administrer les affaires du Canada, il se choisit un Conseil de Ministres. Ceux-ci avisent le gouverneur de ce qu'il doit faire, suivant le vœu du peuple, dans le gouvernement.

Dans ce but, le gouverneur et son conseil fixent un temps, dans l'année, pour réunir les députés du peuple de la chambre des Communes et du Sénat. C'est ce qu'on appelle la *session* qui doit avoir lieu tous les ans.

Le gouverneur a droit de convoquer, proroger et dissoudre les deux Chambres du Parlement.

C'est le gouverneur en personne qui ouvre et qui ferme, par le *discours du trône*, chaque session du Parlement.

Après qu'une loi est adoptée dans les deux assemblées : la Chambre des Communes et le Sénat, c'est le gouverneur qui la sanctionne, c'est-à-dire donne à cette loi sa raison d'être, sa vigueur, son application, sa mise en pratique. Il y a exception sur les lois de la Couronne et du Clergé, lesquelles lois, ne peuvent être mises en force ou déclarées nulles, que par le gouvernement Impérial d'Angleterre.

Le gouverneur a le pouvoir de donner et de refuser sa sanction à toute loi du Parlement.

Le gouverneur du Canada, est le gouverneur-général de toutes les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et commandant en chef de toutes les forces militaires, de terre et de mer, des provinces de la confédération.

Le gouverneur peut être rappelé et remplacé ou être maintenu en charge suivant le bon plaisir du gouvernement royal qui l'a nommé.

Le salaire du gouverneur-général est de (\$48,666), quarante-huit mille et six cent soixante-six piastres payées chaque année par le gouvernement, à même l'argent de tous les contribuables du Canada.

Suivant le principe constitutionnel, le gouverneur-général est le chef de l'Etat, mais il prend part aux affaires du pays sans les administrer lui-même.

Le gouverneur-général n'a qu'à donner son assentiment ou apposer sa signature aux lois que la Chambre des Communes et le Sénat font et adoptent.

Le gouverneur-général est obligé en entrant en fonctions de prêter serment de soumission à la Couronne d'Angleterre.

Le gouverneur est soumis aux lois du Canada, mais les actes administratifs du gouverneur ne relevant pas du peuple, ce dernier ne doit en demander compte qu'à ses ministres qui, eux, avisent le gouverneur.

Si le gouverneur diffère d'avis avec les ministres sur une question d'intérêt public, le gouverneur de même que les ministres auraient le droit d'en appeler à la majorité de la Chambre des Communes et du Sénat.

Le gouverneur-général peut, au besoin, nommer pour le remplacer temporairement dans sa charge, un *administrateur* du Canada.

Le gouverneur est indépendant des ministres en ce qu'il tient sa nomination d'un autre pouvoir supérieur à l'Exécutif, mais le gouverneur est obligé d'agir toujours de manière à maintenir, entre son autorité et celle des ministres, un équilibre parfait.

Tous les actes administratifs du gouverneur ne sont valables que s'ils sont faits sous la responsabilité et avec l'assentiment des ministres.

J. HERMAS CHARLAND.

Joliette, Janvier 1887

L'AUBERGE

DE

L'ANGE-GARDIEN

VIII

TORCHONNET PLACE

Madame Blidot et Moutier restèrent quelques instants près du général ; mais, le voyant si calme, madame Blidot dit :

« Je vais rester près de lui un peu de temps pour voir si le sommeil n'est pas agité, cher monsieur Moutier, tout en nettoyant et rangeant sa chambre. Et vous, allez voir ce que deviennent là-bas ces brigands de Bourmier.

MOUTIER.

Vous avez raison, ma bonne madame Blidot. Où est mon pauvre Jacques ?

MADAME BLIDOT.

Avec Elfy, sans doute ; vous les trouverez dans la salle. »

Moutier sortit, ferma la porte et entra dans la salle. Elfy y était avec les enfants. Jacques se précipita au-devant de Moutier.

« Comme j'ai eu peur pour vous, mon cher bon ami. Quand j'ai entendu le coup de pistolet, j'ai cru qu'on vous avait tué. »

Moutier se baissa vers Jacques, l'embrassa à plusieurs reprises, puis, s'approchant d'Elfy, il lui prit les mains et les serra en souriant. Elfy le regardait avec une joyeuse satisfaction.

ELFY.

Et moi donc ! quelle peur j'ai eue aussi moi !

MOUTIER.

Une peur qui vous a donné le courage de tout braver. Vous, vous n'avez pas hésité un instant ! Votre air intrépide, lorsque vous êtes entrée, m'a inspiré un véritable sentiment d'admiration, et de reconnaissance aussi, soyez-en certaine.

ELFY.

Je suis bien heureuse que vous soyez content de moi, cher monsieur Moutier. J'avais peur d'avoir fait une sottise. »

Moutier sourit.

« Il faut que j'aille voir là-bas ce qui se passe, dit-il ; je tâcherai d'abrèger le plus possible, et je verrai ce que devient le pauvre Torchonnet.

JACQUES.

Voulez-vous que j'aille avec vous, mon bon ami ? Cette fois, il n'y aura pas de danger.

MOUTIER.

Je veux bien, mon garçon ; mais que ferons-nous de Torchonnet ? Si nous le menions chez le curé ?

ELFY.

Pourquoi ne l'amèneriez-vous pas ici ?

MOUTIER.

Parce que votre maison n'est pas une maison de refuge, ma bonne Elfy ; d'ailleurs savons-nous ce qu'est ce malheureux garçon, et si sa société ne serait pas dange-

reuse pour les nôtres ? Si le curé veut bien le garder, c'est tout ce qui pourrait lui arriver de plus heureux, et ce serait un moyen de le rendre bon garçon, s'il ne l'est pas encore, et plus tard un brave homme, un bon chrétien.

ELFY.

Vous avez raison, toujours raison. A revoir donc, et ne soyez pas trop longtemps absent.

MOUTIER.

Le moins que je pourrai. Viens, Jacquot ; à bientôt, Elfy. »

Moutier sortit, tenant Jacques par la main. En entrant dans l'auberge Bournier, ils entendirent un concert de gémissements, d'imprécations et de jurements ; les blessés avaient repris connaissance ; les braves du village les avaient déjà garrottés et les gardaient en se promenant devant eux en long et en large ; ils répondaient par des jurons et des coups de pieds aux injures que leur prodiguaient les prisonniers. Quand Moutier entra dans la salle, il demanda si Torchonnet avait été délivré ; on l'avait oublié, et Moutier alla avec Jacques ouvrir la porte du charbonnier ; mais la clef n'y était pas. Jacques voulait aller la chercher dans les poches de l'aubergiste.

« Pas la peine, mon ami ; je me passe de clef ; tu vas voir comment. »

Moutier donna un coup d'épaule à la porte : elle résista ; il donna une seconde secousse : un craquement se fit entendre et la porte tomba dans le charbonnier. Torchonnet eut une peur épouvantable ; il n'osait pas sortir du coin où il s'était réfugié. Jacques le rassura en lui expliquant pourquoi Moutier avait brisé la porte, et comme quoi le méchant Bournier allait être mis en prison par les gendarmes qu'on attendait. Torchonnet ne pouvait croire à

sa délivrance et à l'arrestation de son méchant maître. Dans sa joie, il se jeta aux genoux de Moutier et de Jacques et voulut les leur baiser ; Moutier l'en empêcha.

« C'est le bon Dieu qu'il faut remercier mon garçon c'est lui qui t'a sauvé.

TORCHONNET.

Je croyais que c'était vous, Moutier, avec le bon petit Jacques.

MOUTIER.

Je ne dis pas non, mon ami, mais c'est tout de même le bon Dieu qu'il faut remercier. Tu ne comprends pas, je le vois bien, mais un jour tu comprendras. Suis-nous, je vais te mener chez M. le curé.

TORCHONNET, *joignant les mains.*

Oh, non ! non, pas le curé ! pas le curé ! grâce, je vous en supplie !

MOUTIER.

Pourquoi cette peur de M. le curé ? Que t'a-t-il fait ?

TORCHONNET.

Il ne m'a rien fait, parce que je ne l'ai jamais approché ; mais, s'il me touchait, il me mangerait tout vivant.

MOUTIER.

En voilà une bonne bêtise ! Qui est-ce qui t'a conté ces sornettes ?

TORCHONNET.

C'est mon maître, qui m'a bien défendu de l'approcher pour ne pas être dévoré ?

JACQUES.

Ha ! ha ! ha ! Et moi qui y vais tout les jours, suis-je dévoré ?

TORCHONNET.

Vous ? vous osez ?... Comment que ça fait donc ?

MOUTIER.

Ça se fait que ton maître est un mauvais gueux, un gredin qui avait peur que le curé ne vint à ton secours, et qui t'a fait croire que, si tu lui parlais, il te mangerait. Voyons, mon pauvre garçon, pas de ces sottises, et suis-moi. »

Torchonnet suivit Moutier et Jacques avec répugnance. Moutier traversa l'auberge, lui fit voir son maître garrotté ainsi que sa femme et le frère, puis il sortit et alla au presbytère.

La porte était fermée parce qu'il se faisait un peu tard. Moutier frappa. Le curé vint ouvrir lui-même. Il reconnut Moutier.

(A suivre.)

Le Jubilé Sacerdotal de Léon XIII.

M. T. P. Boulet, secrétaire du Cercle catholique de Québec nous adresse deux lettres, que le peu d'espace nous force à résumer.

La 1^{ère}, adressée à M. C. Vincelette, président du Cercle catholique, de la part de M. J. Acquaterni, faisant allusion à une lettre.

2^o de M. le cardinal Schioffino, président honoraire de la commission promotrice du Jubilé sacerdotal de Léon XIII. Cette lettre dit, en substance, que le Saint Siège acceptera sans doute avec plaisir et reconnaissance les hommages de respect et l'obole de l'amour filial de ses enfants, mais qu'il tient à ce que des dons artistiques, propres à frapper les regards de tous, viennent témoigner aussi en cette solennelle circonstance.

COLLEGIANA NOVA

COLLÈGE DE STE-THÉRÈSE

Le Rév. M. Brunet, professeur de sciences, remplace, comme directeur, le Rév. M. Deline.

COLLÈGE DE STE-ANNE LAPOCATIÈRE

Le 21 décembre dernier, séance de l'Académie de St-Thomas. Cette société compte ceux des élèves qui ont pu inscrire un nombre donné de devoirs jugés dignes du « cahier d'honneur. » Voici le compte-rendu des travaux de l'Académie pour les élèves de physique et ceux de la classe de philosophie junior pendant les 4 premiers mois de l'année.

Elèves de physique : 38 devoirs inscrits :

	Phys.	Astron.	Phil.
Ludger Dumais	7	5	3
George Cloutier	7	3	2
David Pellerin	2	3	1
G. Lessard	1		
J. Cloutier	1		

Elèves de la classe de philosophie junior.

46 compositions inscrites dont 16 en philosophie et 30 en mathématiques.

— La Gazette des Campagnes.

PETIT SÉMINAIRE DE MONTREAL

Décembre 10. — Sa Grandeur Mgr. Clut est venue nous donner la lecture spirituelle. Mgr nous a beaucoup intéressés par le récit d'une visite pastorale, au milieu des neiges et des glaces de l'Alaska, un petit voyage de 10 jours.

Décembre 19. — Mgr N. Z. Lorrain nous a fait l'honneur de sa visite. Avec son langage charmant et enjoué, sa Grandeur a su nous amuser par la seule explication de ses titres : évêque de Cytère (six terres, pour certains journalistes), Vicaire Apostolique de Pontiac, résidant à Pembroke. Mgr nous a gratifiés, de plus, d'une poétique relation d'un petit tour en canot de 60 jours, à travers les immenses régions de son Vicariat. L'offre et l'acceptation d'un congé ont terminé la séance.

Décembre 25. — Quel jour d'allégresse que celui qui vient de s'envoler ! Noël est gai partout, mais il est beau surtout au collège. Une messe de Perrault a été exécutée avec succès par le chœur du collège, à la messe de la nuit et à celle du jour. A l'offertoire de la messe basse de l'aurore, la magnifique et impressionnant cantique « Minuit, chrétiens » a été très bien rendu, et avec âme par le Rév. M. Hogue. Bref, Noël laisse en nos cœurs un bien doux souvenir !

Janvier 1^{er}. — Encore une belle fête. Le soir nous avons eu une séance dramatique et musicale, des plus intéressantes. L'émouvant

te tragédie *Thomas Morus* a été représentée par le cercle dramatique (académie française). *The great Hair*, tel est le nom de la comédie avec laquelle nos condisciples de l'académie anglaise ont su nous faire rire à satiété.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Inauguration de la salle académique. Jolie séance. — *Les Enfants de Bethphane* drame en 3 actes. — *Le malade malgre lui*. — *All Right* par la fanfare. Discours sur le bienfait de l'éducation par A. Boisseau. On parle avec beaucoup d'éloge de la nouvelle toilette de la salle due au pinceau de M. Capello.

INSTITUTIONS DE JOLIETTE

A l'occasion des nocés d'argent du Rév. P. Beaudry, curé de Joliette, séances dramatiques et musicales, dans diverses institutions de Joliette, adresses, cadeaux. Les Dames de la Congrégation se sont particulièrement distinguées. Ces démonstrations suivant le désir de M. le Curé se sont faites dans l'intimité.

PUBLICATIONS REÇUES

Si les canadiennes le voulaient! par Laure Conan. 25 cts. C'est une leçon de patriotisme qui vient fort à propos et qui sera utile à plus d'un. L'auteur recommande aux canadiennes l'économie et la simplicité. Si le mari sacrifie au veau d'or, c'est assez souvent pour faire face au luxe et à la vanité de l'épouse et des enfants.

Journal contre l'abus du tabac. — Rempli de renseignements des plus utiles.

Recueil de cantiques par M. S. Laporte, vicaire à Ste-Brigide, Montréal. Ce volume réunit les cantiques de diverses maisons d'éducation du pays; il est d'un format commode; 25 centims l'unité.

Le Spiritualisme sans Dieu et Leçon de philosophie tirée du langage, par l'abbé Elie Blanc. Nous en parlerons.

Almanac du District de Joliette, publié par A. Gervais, libraire.

— La jeunesse, studieuse ou non, aura maintenant le privilège de recevoir *l'Étudiant* pour 50 centims par an.

N. B. — Page 20. Lisez analogues et non analogues.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

CA ET LA

LA SITUATION EN EUROPE.

La Russie vise les Indes et Constantinople.

L'Angleterre, dévorée par le pauperisme, voit avec peine les prétentions de la Russie. La question Irlandaise l'embarasse et la divise. La France lui demande d'évacuer enfin l'Égypte: elle répond par le *statu quo*.

Les Bulgares désirent voir Alexandre sur le trône de Bulgarie. La Russie ne veut pas; elle le trouve trop anglais pour régner dans les Balkans.

L'Autriche voit d'un mauvais œil la pression qu'exerce la Russie en Bulgarie. Bismark qui tient à l'amitié des Russes (trop amis des français!) rétablit un peu l'équilibre.

Les antipathies françaises contre l'Allemagne s'accroissent. M. Goblet, frère de P. Bert en religion, a remplacé M. de Freycinet.

L'Italie, châteaum de cartes, travaille à éviter les courants d'air.

Partout on s'arme.

L'Ange de la guerre plane sur l'Europe. Les fils de Japhet s'arment sans savoir pour quoi. Ils s'arment parcequ'ils craignent. La guerre est le châtimeut des peuples. Les peuples coupables sont nombreux en Europe. Laissons faire la justice de Dieu.

F. A. B.

LA SITUATION AU PÉROU.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Un ami nous communique une Lettre qu'il vient de recevoir de Lima (Pérou) nous en extrayons ce qui suit:

Le Pérou vous le savez sort à peine d'une guerre de 4 ans avec les chiliens et d'une guerre civile de 3 ans. Ce pays est loin d'être remis de tous les dégats et pertes occasionnés pendant ce temps tragique, cependant au lieu de profiter de la paix pour mettre le commerce en voie de prospérité et améliorer ainsi l'extrême pauvreté qui régnait, on ne s'occupe maintenant que de persécuter la religion (œuvre des franc-maçons). On a expulsé les RR. PP. Jésuites.

tes, leur faisant souffrir, avant, toutes espèces d'injures et de mauvais traitements ; et puis on travaille à présent à supprimer tous les couvents de religieux et de religieuses. Voyez monsieur, le besoin que nous avons qu'on prie beaucoup pour le Pérou et en particulier pour les œuvres du Bon Pasteur, plus nécessaires ici que partout ailleurs, en raison de la corruption qui, j'oserais le dire, est presque générale si ce n'est l'exception d'un petit nombre que l'on pourrait bien qualifier d'âmes justes, car les bons ici sont des saints. C'est bien à eux que nous devons que le bon Dieu ne châtie pas davantage.

SORELLA.



CANADA.

Les partis politiques

Sont sur le qui-vive en vue des élections fédérales prochaines.

Campagne anti-catholique.

Le *Mail*, qui, depuis 6 mois fait la guerre (par la calomnie) aux catholiques, est rédigé par un irlandais soi-disant catholique. C'est le cas de dire *corruptio optimi pessima*. Ce journal a gagné 20,000 abonnés, nous dit-on, depuis le commencement de sa campagne. En définitive ce sont les canadiens-français qui auront le dessus dans cette affaire.

Les Chevaliers du Travail.

Les retraites qui ont eu lieu à Noël dans les diverses paroisses de Montréal ont porté un coup terrible aux Chevaliers du Travail ; près de 10,000 Montréalais ont déserté les rangs de cette association. Nous pouvons en remercier la Providence. Une force doit exercer quelque part son activité. Comme cette association n'a pas de raison d'être en Canada, son activité prendra une direction étrangère à son but et servira la passion du premier venu assez habile pour s'en emparer. On a remarqué que plusieurs Chevaliers ont dû, pour se retirer, faire des sacrifices considérables.

Le "Réveil Littéraire."

C'est le titre d'une publication qui vient de voir le jour à Québec, ville la plus lettrée du Canada. Des jeunes gens de talent sont à la tête de cette revue. Le premier N^o est bien écrit. L'entreprise est difficile, nous lui souhaitons réussite. Il faut de la persévérance et encore de la persévérance. A ce prix le succès.

La politique, chez nous, arrache aux lettres une partie de leur avoir ; et cependant c'est par la bonne littérature et non par la politique que les mœurs s'adoucissent et que le goût se forme. Nous recommandons le *Réveil Littéraire* à nos connaissances et à nos amis. L'abonnement est de \$2.00 par an. Il y a réduction pour le clergé (1.50). Les étudiants ne paient qu'une piastre et vingt-cinq centins.

Le "Naturaliste Canadien."

Nous profitons de la circonstance pour recommander aussi le *Naturaliste Canadien*. Il ne s'agit pas ici de réclamer. Nous attirons purement et simplement l'attention sur une publication unique, ici, en son genre et se rapportant à des matières malheureusement trop négligées. Encourager la science, la science chrétienne, c'est faire une bonne œuvre, c'est accumuler des richesses qui porteront fruit dès maintenant et surtout dans l'avenir.

Des étrennes, s'il vous plaît,

Pour la Cathédrale de Montréal ! Et pour quoi pas ? Il n'y a pas à s'arrêter à mi-chemin. Il faut prendre tous les moyens possibles pour terminer ce temple, gloire de Ville-Marie, du diocèse et du Canada.

SAVOIR-VIVRE

Lorsque vous parlez à un supérieur, découvrez-vous et n'ayez pas les mains dans les poches.

HYGIENE

Les pellicules de la tête.

Une recette peu connue, mais qui donne d'excellents résultats, est celle qui consiste à se laver de temps en temps la tête avec de l'eau de goudron filtrée.

— *L'Almanac Journal.*

Correction.—Page 175 de *l'Étudiant* de 1886. Lisez milles *statutaires* et non milles *statuaires*.

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

Citez une bataille dont le nom rappelle trois grands poètes Grecs.

D. T. O.

Losange. (V. P.)

Titre du Bourbon ;
Un petit d'arillon ;
He et unquit Homère ;
Ville de l'Angleterre ;
Gloire de l'Étudiant ;
Ou vous Postre à l'instant ;
Une étoffe de laine ;
Tous l'ont, mais pas autant ;
La force dans le pèpe :

R.

B
C A L
C H I O S
C H E L S E N
B A I L L A R G E
L O S A N G E
S E R G E
A G E
E

Logogriphe.

Je vole sur 3 pieds
Je marche sur trois
Je nage sur quatre

R.

Hanneton
Ane - Thon

NOUVELLES DIFFICULTÉS.

Enigme. (1)

Étroit en haut large en bas
Plein de douceur du haut en bas.

Enigme. (1)

Le voyageur traverse mon premier
L'homme pieux observe mon dernier
Le brave veille à mon entier.

Logogriphe. (1)

Sur 6 pieds, je souille la rue
Sur 4 je perce la rue
Sur 3 je rejimbe et je rue
Sur 3 autres c'est pis, je tue.

Losange (par V. P.)

Utile à la langue latine,
Un lieu chanté par Lamartine,
Récit fictif d'amour humain ;
Un mot latin qui dit : Louvain ;
Grand orateur, fameux poète ;
Un rébit de basses violette ;
Un mot tout russe, apparemment ;
Un soul défilé, Pentôtément ;
Justement la fin de ma dette.

Charade. (1)

Mangeons du, flons l'autre
Envoyons le tout à l'autre

Problème.

Un homme achète un certain nombre de veaux et de moutons à \$3 par tête. S'il vend les veaux à \$3.25 et les moutons à \$3.50 par tête, son profit sera de \$36.75 ; mais s'il vend les veaux à \$3.50 et les moutons à \$3.25, son profit sera de \$39.25. Combien en a-t-il acheté de chaque sorte ?

A. A.

Collège Joliette.

Problème relatif aux surfaces.

7 hommes ont acheté une meule de 60 poices de diamètre. Quel diamètre chacun peut-il user, si la meule doit être partagée également. O. D.

Collège Bourget, Rigaud.

(1) Pour l'Étudiant par A. Jeanneau, Paris.

LE CHIEN DE MEISSONNIER.

(Pour l'Étudiant)

Meissonnier, une des célébrités contemporaines dans la peinture, avait un magnifique lévrier auquel il tenait beaucoup, son chien se cassa un jour, une patte. Meissonnier, le peintre millionnaire fait mander en hâte le Dr A. P., autre célébrité dans la Faculté de Médecine de Paris. Il fallait un cas bien grave et le nom de Meissonnier pour décider le célèbre et vieux chirurgien à quitter un poste qu'il ne laissait plus que pour les devoirs impérieux de l'enseignement.

Le vieux médecin se rend à la résidence princière de Meissonnier, fort intrigué du cas exceptionnel qu'on pouvait avoir à lui soumettre.

Le médecin est introduit ; Meissonnier, court bras ouverts, au devant du célèbre chirurgien et le fait entrer, sans plus tarder, dans la chambre du malade où sur des coussins moelleux reposait Turc le magnifique lévrier.

— Oh diantre ! Quel est votre malade, cher pointre, qu'a-t-il, où est-il ?

— Ah, docteur — mon pauvre Turc s'est cassé la patte.

— Turc ! M. Turc votre fils, vous voulez dire se serait cassé la jambe !

— Pardon — docteur, mon chien — eh ! voyez donc un peu, dit-il, (en caressant le lévrier) c'est bien Turc mon pauvre lévrier, que voici qui s'est cassé la patte votre nouveau patient.

— Un malade fort étrange en vérité reprit le chirurgien stupéfait et mystifié : Je commence en y voyant d'un peu plus près, à y voir un peu plus clair — soit ! je suis à lui.

Il pensait à part et se disait intérieurement, c'est tout, de même joliment fort.

Le grand chirurgien, un peu revenu de sa surprise, et sans trop laisser paraître sa mystification ni son étonnement, se penche résolument sur le lit improvisé du malade nouveau. Il examine la patte du lévrier, il la panse et la clisse aussi soigneusement qu'il le faisait jadis

pour un patient de son ordinaire. Quel assaut à son amour-propre mais la modestie du célèbre docteur égalait son talent et sa science. Il s'était généreusement et noblement résigné à cette nouvelle fonction. Meissonnier n'avait-il pas eu quelques secrètes intentions à ce sujet ? On peut tout présumer, mais à coup sûr, le grand Turc ne se fut jamais conquis dans le cœur du peintre la place qu'y occupait Turc tout court.

Ajoutons, que grâce aux soins de son docteur, le fameux lévrier guérit. Jamais ses confrères de race canine n'avaient eu, à leur chevet, un médecin pareil. Meissonnier avait sans doute pour Turc le sentiment de l'honneur, insigne qui lui avait été fait.

Le docteur aurait-il au moins sa revanche ?

Ce fut un peu plus tard, que M. A. P. de la Faculté de la Médecine pria instamment M. Meissonnier le peintre universellement connu pour tant de chefs d'œuvre, de vouloir bien passer chez lui avec sa palette et ses pinceaux pour cause urgente.

Ma palette et mes pinceaux ! se disait Meissonnier, cause urgente ! Il y avait de quoi le rendre un peu rêveur, et même arguiser sa curiosité d'artiste.

Quoique légèrement intrigué, le peintre se rend en hâte chez M. A. P. ; il pénétra dans l'office du chirurgien qui l'attendait.

— Ah ! cher docteur, dit-il, en le voyant. Quel honneur j'ai de vous revoir, en même temps quel honneur vous me faites. Vous m'avez appelé à mon tour je suis à vos ordres. Quelle toile à réparer, ou quel tableau avez-vous l'intention de me commander ? Parlez, j'obéirai. Je ne vous puis rien refuser ; j'ai une fameuse dette à vous payer et, ajouta-t-il, en faisant une pause. — Je me souviens de Turc, vous savez.

Disons d'abord au lecteur que notre chirurgien était un vieil antiquaire, amassant en amateur plusieurs vieilles reliques des siècles passés. Ses appartements étaient garnis de ces précieuses rarités.

Donc, toisant, tout à coup, Meissonnier et l'enveloppant d'un regard plein de feu, mais d'où jaillissait autant de bonté que de fine ironie, le chirurgien reprit d'un ton mielleux et légèrement sarcastique comme savait parler M. Thiers.

— Ah ! mon cher M. Meissonnier, je suis charmé moi-même de vous revoir et vous fais mes compliments de votre empressement. Vous ne m'avez pas fait attendre, et je ne pouvais attendre mieux de vous. Au fait, vous avez sans doute apporté vos pinceaux ?

— Docteur, j'ai là tout le matériel qu'il faut pour vous servir.

— Bien, très bien cher M. Meissonnier. A votre aise ! J'ai dans cet appartement (l'el faisant un geste de la main puis en désignant du doigt) examinez un peu ! un vieux meuble usé, râpé que voici, relique dévernie à laquelle je tiens comme Turc devait tenir à la vie. Me feriez-vous le plaisir de repeindre cette vieille frusque là ?

Si il y eut mystification quelque part ce fut au tour de Meissonnier, trop habile cependant pour ne pas déguiser cette surprise d'artiste. Ce fut à part et tout bas qu'il se dit à son tour. — Saperlipopette, c'est assez joliment fort et c'est mon Turc qui me vaudra ce coup de pincéau là.

Puis endossant le tablier et saisissant palettes et pinceaux, le sourire aux lèvres avec une modestie et une bonne grâce admirables.

— Docteur, reprit-il, je me mets à l'œuvre. En quelques heures le grand peintre avait fait un chef-d'œuvre du vieux meuble transformé au contact de sa merveilleuse palette. Le Corrage moderne était modestement descendu au rang de peintre d'enseignes, pour en laisser une aussi glorieuse que celle du vieux Corrage à la Postérité.

Puis, l'ouvrage terminé ; bien, docteur, êtes-vous satisfait de mon travail ? Que puis-je faire encore pour vous ?

— Ah ! cher Meissonnier, c'est parfait, c'est admirable et votre modestie égale votre génie.

— Docteur, vous m'avez si bien tracé la route que je ne pouvais mieux faire que de la suivre et le peintre de meubles d'aujourd'hui a parfaitement compris la noble revanche du modeste médecin de Turc.

Ces deux hommes étaient dignes l'un de l'autre. C'est un noble exemple à suivre pour tous ceux qui comprennent qu'on n'a moindrit jamais son honneur ni sa dignité quand on sait se faire petit.

MAURICE BAILLAIRÉ.

La ligue du Sacré-Cœur de Jésus.

Cette ligue travaille à unir tous les peuples et toutes les sociétés véritablement catholiques sous la glorieuse et sainte Bannière du Cœur adorable de Jésus-Christ, afin que, redoublant de force et d'activité, elle puisse triompher de la rage infernale des sociétés secrètes maçonniques qui parviennent si facilement à faire périr éternellement des millions d'âmes que le divin Cœur de Jésus à tant aimées ; par conséquent cette sainte Ligue fait donc réellement et constamment une belle et grande œuvre.

Nous ferons donc, sans doute, l'œuvre du bon Dieu en usant de toute notre influence et de tous les moyens possibles pour répandre et propager la croisade universelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée pour le triomphe de la grande armée du bien, c'est-à-dire l'Eglise de Jésus-Christ si odieusement outragée. Sans doute, dans notre noble et catholique Canada, il y a un grand nombre d'autres belles et pieuses sociétés qui en font, à juste titre, la gloire et l'honneur, grâce à nos vénérables et saints évêques ainsi qu'aux autres pasteurs des âmes ; espérons fermement que ces pieuses et honorables phalanges viendront se rassembler sous le saint Etendard du Cœur adorable de Jésus, à l'exemple d'un grand nombre d'autres œuvres régulièrement agrégées à la sainte Ligue du Sacré-Cœur de Jésus ; car nous lisons avec bonheur dans le cher *Messenger du Cœur de Jésus* que « le chiffre total des paroisses, communautés ou œuvres catholiques régulièrement agrégées par un Diplôme à la Ligue du Sacré-Cœur de Jésus, est, actuellement de 39,642. » Cette Ligue devient donc véritablement universelle, pour nous en convaincre nous n'avons qu'à lire les lignes suivantes, au sujet de la dévotion au divin Cœur de Jésus, en Espagne :

« Le 200^{me} anniversaire du culte public, rendu au Cœur Sacré de Jésus a été célébré dans la catholique Espagne avec un éclat extraordinaire. Afin de pouvoir raconter, même succinctement et d'une façon incomplète, les fêtes de ce glorieux anniversaire, le *Messenger* espagnol de Bilbao a consacré 89 pages à sa chronique religieuse.

« Nous avons invité, écrit-il, les associés de la Ligue du Cœur de Jésus à célébrer digne-

ment le second jubilé séculaire du culte public rendu au Sacré-Cœur ; nos espérances ont été de beaucoup dépassées, et le Cœur de Jésus doit être content de l'Espagne, etc. » (1)

UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR.

ETYMOLOGIE.

GERMANIE.

L'an 114 avant Jésus-Christ, un débordement de la mer Baltique força les Cimbres de sortir de leur pays. Alors ils se réunirent aux Teutons, aux Ambrons et à une partie des Helvétiens, puis ces trois peuples se précipitèrent sur le midi de la Gaule, qu'ils mirent à feu et à sang. Six armées romaines, qui avaient été envoyées contre eux, furent successivement défaites. Après ces victoires ils ravagèrent, pendant trois ans, l'Espagne jusqu'à l'Ebre. Lorsqu'ils revinrent pour ravager le reste de la Gaule, le consul Marius avait eu le temps d'aguerrir ses troupes et de préparer la défense, il défit complètement les Teutons et les Ambrons, qui étaient revenus les premiers. Quelques mois après les Cimbres parurent à leur tour ; Marius les battit et en extermina cent vingt mille. Malgré ces sanglantes défaites, les hordes teutoniques, envahirent encore plusieurs fois la Gaule. Dans une de ces invasions on leur donna le surnom de Ghermann, qui veut dire *guerriers*. De là, les Romains prirent l'habitude de les appeler Germains et de désigner leur pays (maintenant l'empire d'Allemagne) sous l'appellation générique de Germanie (Germani. Germania.)

HECTOR SERVADEC.

Lévis, décembre 1886.

(1) La première partie de ce travail a été perdue.

Département de l'Orléans

LA COUPE.

Suite. Voir l'Étudiant, Tome II, page 180.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Résumé de ce qui précède. Berthe héritière des seigneurs de Nageant ne pouvait s'expliquer la tristesse de son père, Henri de Nageant. D'autre part on parlait des apparitions du château. Un jour où plusieurs convives sont réunis, l'un d'eux demande à Henri de Nageant de raconter la légende des apparitions du château.

RÉCIT DE HENRI DE NAGEANT

« Il y a vingt ans ce soir, dans ce même château de Turinge, le vieux baron Guillaume, mon vénéré père, était assis auprès de l'âtre entre mon frère Jehan et moi. Il nous racontait les exploits fabuleux des Chrétiens devant Jérusalem, comment son père n'hésitant pas à quitter son épouse et son fils, quand il s'agissait de délivrer le tombeau du Sauveur, et comment aussi il était revenu chargé d'honneurs et de trophées. J'écoutais ardemment ces histoires, et bien que je n'eusse alors que quatorze ans je brûlais de pouvoir manier l'épée comme mes ancêtres. Mon frère Jehan, lui, était rêveur, sa principale occupation était l'étude. Il passait son temps avec le vieux chapelain du castel. Mon père avait fini son histoire, il nous regardait avec tendresse et exprimait des vœux pour notre future vaillance, quand un son de cor retentit du dehors. Harold vint bientôt nous dire que c'était l'écurier du comte de Raleigh, notre voisin, qui demandait aussitôt une audience. « Oui, dit mon père, abaissez le pont-lévis, et laissez venir le messager de mon bon voisin de Raleigh. » Peu après un homme bardé de fer, souillé de boue et de sang, pénétra dans la chambre où nous étions, et après quelques paroles de bienveillance que lui adressa mon père, il nous fit connaître la cause de sa visite. Il nous dit que le château de son maître avait été attaqué par les troupes mercenaires, qui couraient le pays, et qu'après s'être vaillamment défendue, la garnison avait été entièrement taillée en pièces. Quand il vit les soldats barbares remplir le château, il courut à la chambre où était couchée la petite Mathilde, seul rejeton de Raleigh. Les femmes de charge affolées de terreur, s'étaient toutes enfuies, et la pauvre enfant, blottie dans un coin de la chambre, tremblait de crainte. Il l'emporta dans la cour du château, où il apprit que le comte Raleigh était mort en combattant vaillamment. Connaissant l'amitié de mon père pour son maître il vint nous porter son précieux fardeau, qu'il avait laissé au moment où il nous parlait, aux

soins des femmes de charge. Mon père lui dit qu'il considérerait depuis ce moment Mathilde comme son propre enfant, et il ajouta : « Ce brave Raleigh méritait une mort plus glorieuse, mais cependant il est mort comme doit mourir tout brave et loyal chevalier en défendant ses droits. »

Un an à peine s'était écoulé depuis le sac du château de Raleigh, quand le duc de Bretagne, voyageant dans notre pays, vint recevoir l'hospitalité au château de Turinge. Frappé de ma force et de ma brusquerie, il demanda à mon père la permission de m'emmener avec sa suite, disant qu'il me considérerait comme un fils, et qu'il ferait de moi le chevalier le plus accompli. Mon père, séduit par les illusions qu'il se formait pour l'avenir, consentit. Etourdi que j'étais, je me croyais le plus heureux mortel sur la terre ; le soir qui précéda mon départ, je ne dormis pas, je pensais aux joutes, aux tournois et aux combats. A peine un rayon de lumière eut-il pénétré dans ma chambre, que je m'habillai lestement, et j'attendis avec impatience le départ si désiré. Je me rappellerai toujours les adieux de mon père et de Jehan, c'est alors seulement que je vis combien ils m'aimaient tous deux, mais moi, insensible, j'avais hâte de quitter le vieux château de Turinge.

... Enfin j'étais en Bretagne ; j'avais des maîtres d'escrime, d'équitation, et de natation ; j'accompagnais souvent le prince à la chasse, et souvent il conversait familièrement avec moi. J'apprenais tout, tout excepté les principes de la religion. Le duc de Bretagne était très bon prince, mais aussi très mauvais catholique, car il regardait la religion comme une affaire de goût, et s'il n'en persécutait aucune, du moins il n'en pratiquait pas davantage. Je vivais ainsi depuis quatre ans, et j'étais devenu ce qu'on appelle un chevalier accompli. J'allais de fête en fête avec une espèce de routure, et comme j'étais le protégé du duc, personne ne me refusait l'entrée de son manoir, bien plus, on semblait vouloir m'y attirer. Un jour je rencontraï dans un château un ange, qui voulut partager avec moi les joies et les malheurs de la vie. Pourquoi faut-il que le bonheur nous fuie toujours ? Quand on croit le tenir il est loin de nous. Celle qui me faisait de la terre un paradis, mourut après deux ans, en me laissant pour rappeler son image, un enfant, c'était Berthe.

Un jour on vint me dire que le duc désirait me voir : « Mon fils, dit-il, quand je fus en sa présence, mon fils, là-bas dans le vieux château de Turinge, ton père est près de mourir, va comme un fils soumis recueillir son dernier soupir et ses derniers avis, va, souviens-toi

qu'en François, duc de Bretagne, tu trouveras toujours un protecteur, un allié, un ami. » Je lui exprimai comme je pus toute ma reconnaissance pour ses bienfaits, et je partis accompagné de ma fille Berthe.

J'arrivai juste à temps pour voir mourir mon père. Lorsque je vins dans sa chambre, ses yeux affaiblis ne me reconnurent pas. Enfin entendant quelque bruit, il dit avec anxiété : Henri, est-ce toi mon fils, ah ! oui, c'est toi. Béné, soit Dieu de m'avoir accordé la grâce de te voir avant de mourir. Maintenant je puis mourir tranquille. » Jehan, dit-il après quelques instants, j'exige de toi un devoir avant de mourir. Te rappelles-tu, du soir, il y a bien longtemps, où la fille du comte de Raleigh nous fut apportée ? J'avais promis de la considérer comme mon enfant, et un Nageant n'a jamais manqué à sa parole ; je mourrai tranquille Jehan, si tu me promets d'être pour Mathilde un second père. Je jure. Dit Jehan, par Messire St. Denis, d'être pour Mathilde un père tendre et loyal, je jure de verser mon sang pour sa défense, et d'entrer en lice contre le chevalier déloyal, qui osera l'insulter. » Et toi Henri, continua mon père. » Et moi, repris-je, je jure qu'à défaut de Jehan, Mathilde trouvera en moi un protecteur. » Alors s'écria mon vieux père, merci mes fils, vous me rendez toutes les peines que vous m'avez coûtées, je meurs content. »

J'étais à peine depuis quelques semaines à Turinge et déjà je m'étais aperçus de l'amitié franche et sincère qui existait entre Berthe et Mathilde. Mathilde avait dix-neuf ans, et Berthe avait quinze ans. J'étais environné de bonheur et cependant je n'étais pas heureux, j'envisais pour Berthe, les richesses de mon frère. Car il était l'aîné et toutes les possessions étaient héréditaires.

Longtemps je refoulai dans mon cœur tout méchant dessein. Un jour cependant que j'étais dans le jardin du château, caché par un taillis, mon frère Jehan regardait Mathilde et Berthe ; je crus l'entendre soupirer, et dire plus d'une fois, « ma pauvre Berthe ; ma pauvre Berthe. » Alors je donnai libre cours à ma passion. Lui Jehan, s'apitoyait sur la fille de son frère, parce qu'elle n'était pas née plus heureusement. Ah ! c'était trop. Je sentis mon cœur se gonfler de jalousie, et tout l'amour que j'avais eu pour Jehan se changer en haine implacable. — Je m'enfuis vers le château de peur de ne pouvoir comprimer ma colère. Mille pensées de vengeance m'assaillirent longtemps je les combattis, mais enfin je cédaï. Alors j'allai m'enfermer dans mon cabinet, j'avais le dessein d'accomplir une œuvre infernale.

« Il faisait nuit : tout dormait au château, à peine si le chant plaintif des chouettes y faisait quelque interruption. J'allumai un flambeau et je m'aventurai en tremblant dans le long et noir corridor. La torche vacillante projetait de tous côtés une clarté sinistre, et le

bruit de mes pas raisonnait lugubrement sur le parquet. Enfin j'arrivai à la tour carrée et j'entrai dans la chambre de mon frère. Il était si beau..... il vint à mon esprit le souvenir de notre enfance. Un moment même, j'oubliai pourquoi j'étais venu. La vue de mon poignard me le rappela, je songeai aux immenses richesses que posséderait mon enfant, je me la représentais comme une des plus riches dames de la France. Je repris courage, et j'enfonçai trois fois mon poignard dans le sein de Jehan. Pas une plainte ne s'échappa de sa bouche, ses joues se décolorent, son corps remua convulsivement, et ce fut tout. Je transportai son cadavre dans le souterrain, et je m'en vins effacer les tristes traces du meurtre.

Grand fut l'étonnement dans le château, quand on ne vit plus Jehan. Comme un second Cain je répondais aux questions : « Mon frère est maître de ses actions : » Cependant je voyais que Mathilde me soupçonnait, il fallait absolument m'en débarrasser. Je la mariaï avec un baron normand, sans avoir même pris d'informations sur sa position, et sur ses moyens.

Un jour, en fouillant dans les papiers de Jehan, je trouvai une feuille de parchemin, je brisai févreusement le cachet, et je lus ; « Moi baron Jehan de Nageant, ayant pris le dessein de m'enfermer dans un monastère, légua tous mes biens à mon bien-aimé frère Henri. » Je sortis précipitamment du château, je courus partout comme un fou, quand, tout-à-coup, je me trouvai devant la porte d'un monastère que mon père avait fondé. J'entrai machinalement. C'est là que Dieu m'attendait, et il lit descendre dans mon cœur le désir de me confesser, et la plus ferme contrition. Que je me sentis soulagé quand l'absolution vint me remettre mes crimes passés ! Mon confesseur me remit une coupe en me disant que lorsque je parviendrais à la remplir, la satisfaction pour mon crime serait consommée. Jamais je n'ai pu remplir cette coupe, et cette coupe Messires, la voici : » En même temps, il montrait à ses convives, pétrifiés par son récit, une coupe d'argent. Puis fixant sur ses convives des yeux hagards, il continua : « Je suis digne de mort, Messires, tuez-moi, ou plutôt faites venir vos valets pour cet office, et craignez de souiller vos épées dans le sang d'un fratricide. » A ce moment Berthe entra dans la salle, en la voyant, Henri recula « Ah grâce, mon Dieu, grâce, faut-il aussi que toi Berthe viennes m'accuser ; Jehan, mon frère, grâce, grâce ! » A ces mots une larme tomba des yeux de Henri de Nageant, elle remplit la coupe, il tomba mort, mais il était pardonné.

Berthe s'était affaissée sur une chaise, maintenant elle comprenait la cause de la tristesse de son père.

CHARLIE.

Lévis.

LE CONDAMNÉ.

O ciel ! me voilà donc en face de l'instrument horrible de mon supplice ! Voilà le bourreau qui attend sa victime, et aussitôt que l'heure fatale aura sonné, mon sang rougira cette infâme machine. Quelle horreur ! Voyez ce peuple immense, ces pères sans pitié, ces mères au cœur de bronze, ces épouses sans entrailles, tous comme des hyènes, viennent à l'envie repaître leurs yeux de mon sang. Que ne vont-elles plutôt consoler mon épouse éplorée, ma pauvre mère qui se meurt, et mes malheureux enfants qui demandent du pain. Ah ! chère épouse, me pardonneras-tu ? Je t'entends mandire à la fois, et le jour qui nous unit dans le bonheur, et celui qui nous sépare dans la honte et l'infamie. Toi aussi, ma bonne et tendre mère, tu dois maudire le jour qui m'a vu naître ! Et, ô douleur ! jusqu'à vous, enfants bien-aimés, vous ne devez prononcer qu'avec horreur le nom de votre malheureux père ! Maudite soit de l'or, c'est toi qui m'a conduit au crime, et du crime à l'échafaud. Que n'ai-je suivi tes bons conseils, ô ma mère ! Que n'ai-je été à tes douces remontrances épouse tendrement aimée ! J'épargnerais bien des larmes amères aux êtres les plus chers à mon cœur. Pauvres enfants, abandonnez le toit qui vous vit naître ; fuyez la maison paternelle, qu'assiègeront bien-tôt d'avidés créanciers. Allez dans une contrée où mon crime soit inconnu, allez chercher le pain que je devrais encore vous gagner..... O Dieu de miséricorde, pardonne à un pauvre pécheur qui se repent ! Aie pitié d'un père au désespoir ! Ne fais pas retomber sur ces enfants innocents, le sang répandu par le père ! Pauvre mère tu mourras de douleur et de honte, et c'est moi, fils ingrat, qui aurais causé ta mort. Mais qu'entend-je ? Quoi déjà ! Pardon mon Dieu, pardon ! Ayez pitié de moi !..... Le fatal couteau a grincé dans ses rainures, la tête roule sanglante dans le panier..... et la multitude, reprend en frémissant le chemin de sa demeure ! Priez Dieu pour l'infortuné guillotiné.

J. A. SEERS, *Belles-Lettres.*

Montréal, Mai 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Dans l'*Étudiant* de 1886 page 101, je vois l'énoncé suivant.

“ Joseph a vendu deux terres pour \$1800.00 chaque, sur l'une il a gagné 25 pour cent et sur l'autre il a perdu 25 pour cent ; a-t-il fait un profit ou une perte, et combien ? ”

Voici la réponse :

Si sur l'une Jos. a gagné 25 pour cent, ce qu'il vend \$1.25 lui coûte \$1 et ce qu'il vend \$1800.00 lui coûte autant de piastres qu'il y a de fois \$1.25 dans \$1800 égal \$1512.

Sur l'autre il a perdu 25 pour cent ce qu'il vend \$0.75 lui coûte \$1 et ce qu'il vend \$1800 lui coûte autant de piastres qu'il y a de fois 75 dans \$1800.00 égal \$2520.00. Les deux lui coûtent \$1512 sur \$2520 égal 4032.00.

Il les a vendues \$1800.00 chacune, il vend les deux \$3790.00.

S'il les a payées 4032.00 et s'il les revend \$3790.00, donc il perd 242.00.

B. GAREAU,

Élève de la classe d'Affaires.

Académie St-Louis, Terrebonne.

A MON AMI FRANÇOIS.

ACROSTICHE

NOTE DE LA RÉDACTION. — Pour le bien de notre ami, nous allons publier son acrostiche ; mais il nous permettra de lui en faire voir auparavant les défauts.

1o. Il n'y a que deux vers qui aient 10 pieds : le 2e et le 5e ; le 1er versa 9 p., le 3e 14 p., le 4e 11 p., le 6e 13 p., le 7e 19 p., le 8e 16 p.

2o. Point de césures.

3o. Deux vers masculins qui ne riment pas ne doivent jamais être placés l'un après l'autre.

4o. Quand deux voyelles se rencontrent et que la première ne forme pas une syllabe muette, *hiatus* !

5o Au deuxième vers : *Révant à te..... Mauvaise consonnance.*

François, mon ami, depuis longtemps

révant à te laisser un souvenir,

je jou d'hui sur mes études, je dérobe ce temps.

Zon, non : quand le temps viendra nous désunir ;

Car il le faudra dans quelques années,

Oh ! vers toi plusieurs fois je porterai mes pensées,

— j'espère encore, cet ami, que l'avenir impénétrable

œra pour nous, en nous réunissant, encore favorable

Récapitulation sur les 30 premières pages de la philosophie de Zigliara.

1. *Differentia inter scientiam et philosophiam ?*

R. La science, c'est la connaissance des choses dans leurs causes.

La philosophie, c'est la connaissance des choses dans leurs causes dernières.

2. *Definitio dialecticae ?*

R. In tradendis explicandisque legibus recte iudicandi unice sistit.

3. *Quanam differentia inter ideam et perceptionem ?*

R. La perception désigne l'action vitale ; l'idée désigne plutôt l'objet.

4. *Notae idearum ?*

R. Sunt *Proprietates idearum* (1) ; ainsi dans l'homme : la substance, l'animalité, la rationalité.

0. *Extensio idearum ?*

R. *Collectio individuorum quibus notae enumeratae ideae conveniunt.* Sic, Petrus, Paulus, Marcus, quibus convenit homo.

6. *Dans quelle classe d'universaux faut-il ranger le genre et l'accident praedicabile ?*

R. Dans la classe des universaux *universales*.

7. *Dans quelle classe d'universaux mettez-vous l'être ?*

R. Dans la classe des universaux *analogues*.

8. *Genus ?*

R. Est unum aptum inesse pluribus, specie differentibus et praedicari de illis in quid incompleto. Ainsi *animal* (genre) convient au cheval et à l'homme sans cependant en donner l'essence complète.

9. *Accidens praedicabile ?*

R. Est unum aptum inesse pluribus et praedicari de illis in quale contingenter.

(1) On dit mieux : *objecti proprietates per ideam representatae.*

Ainsi la science dans l'homme ; qu'on la lui enlève, il ne cesse pas d'être homme.

10. *Dans la définition de l'espèce : Unum aptum inesse pluribus numero differentibus et praedicari de illis in quid complete, pour quoi dit-on in quid complete ?*

R. Pour marquer que l'espèce donne une idée complète de l'essence. Ainsi *animal raisonnable* (espèce du genre *animal*) énonce l'espèce complète de l'homme.

11. *Quelle différence y a-t-il entre les praedicamenta ou catégories et les praedicabilia ?*

R. Les praedicamenta sont objets de première intention ; les praedicabilia sont objets de seconde intention. (1)

12. *Quelle différence y a-t-il entre l'accident praedicabile et l'accident praedicamentale ?*

R. Le premier est un universel proprement dit, tandis que le second est (une division de l'être) transcendant (2).

C. HOULE.

Collège Joliette.

— C'est le temps de s'abonner à l'*Étudiant*. Aux étudiants de se pousser un peu, puisque cette feuille a été fondée surtout pour eux.

Un abonnement gratuit pour celui qui nous enverra les noms d'au moins quatre abonnés.

(1) Plus clairement : les praedicamenta sont les choses en tant qu'objets de première intention.

(2) On peut dire plus brièvement : le premier énonce la manière d'adhérer ; le second la manière d'être. Z. (c) IV.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.
Ottawa, 5 janvier 1885. B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
IL C.	3	25	Lois Criminelles ou 1 vol.	1	00
Code de Procédure Civile	1	50	Ordres en Conseil, a 1874.	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1870, Vol. I	1	25
33	" 1870	0	80	"	" Vol. II	0	40
34	" 1870	0	80	"	" Vols I, II	1	50
35	" 1872	2	00	"	" 1880, Vol. I	1	25
36	" 1873	1	43	"	" Vol. II	0	50
37	" 1874	1	43	"	" Vols I, II	1	60
38	" 1876, Vol. I	1	50	44	" 1881, Vol. I	0	80
"	" Vol. II	0	80	"	" Vol. II	0	00
39	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vols I, II	1	25
"	" Vol. II	0	80	"	" 1882, Vol. I	1	00
"	" Vols I, II	1	50	"	" Vol. II	1	00
40	" 1877, Vol. I	1	00	"	" Vols I, II	2	00
"	" Vol. II	0	00	"	" 1883, Vol. I	1	00
"	" Vols I, II	1	50	"	" Vol. II	0	00
41	" 1878, Vol. I	0	80	"	" Vols I, II	2	00
"	" Vol. II	0	35	"	" 1884, Vols I, II	2	00
"	" Vols I, II	1	00	"	" 1885, Vol. I	1	50



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886 --- ARRANGEMENTS POUR --- 1886

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LÉVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LÉVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P. M.
De la Rivière-du-Loup	1.47 P. M.
De la Rivière-du-Loup	5.00 A. M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

Le sang divin

(NOUVELLE PUBLICATION.)

Enregistré par le Rév. F.-X. Blais, Ptre Curé, Rivière-du-Loup (en bas), recommandé par Son Eminence le cardinal Taschereau. Prix : 10 centins. En vente à Montréal chez Cadieux et Derome, Genay et Hamelin et Granger ; à Québec chez Raymond-Filteau et Chaperon ; et à Fraserville (Rivière-du-Loup, en bas) chez Delle Marie M. Pouliot.

Les jeunes gens et jeunes filles, même hors des écoles, auront maintenant le privilège de recevoir l'*Érudition* pour 50 centins par an. Nous commençons notre troisième année : c'est le temps de s'abonner. 300 pages et des gravures, pour 50 centins ! Ce n'est pas assez cher !

Abonnez vos sœurs au *Covent*. 25 centins par an. C'est pour rien !

Amanach de la "France illustre"

ET

ALMANACH de la PREMIERE COMMUNION

ET DE LA PERSÉVERANCE

Pour 1887.

Le plus intéressant, le plus complet et le mieux fait de tous les almanachs qui ont paru jusqu'à ce jour est celui de la *France illustre*, publié par l'abbé Roussel.

Album et livre, ce gracieux opuscule, de près de 100 pages in-40, renferme, outre un grand nombre de gravures et de portraits dus aux crayons de nos plus habiles dessinateurs, de charmantes historiettes, de délicieuses nouvelles, des fantaisies pleines de gaieté et des biographies de personnages célèbres.

L'Almanach de la *France illustre* s'offre à vous pour 10 centins. (par la poste, 13)

Nous ne saurions trop le recommander pour la propagande, et comme acquisition charitable.

Or, cet almanach a un frère, également dans les bureaux de la *France illustre*, 40 rue Lafontaine, Auteuil-Paris, mais un frère plus petit, et non moins gracieux, connu sous le nom d'*Almanach illustre de la première Communion et de la Perséverance*. Il est coquet, gentil, intéressant. L'abbé Roussel le dédie aux enfants qui se disposent à la première communion et à ceux qui l'ayant faite, veulent persévérer. Prix : 6 centins, par la poste, 7.



AVIS aux ENTREPRENEURS

ON RECEVRA, à ce Bureau, jusqu'à mardi le 25ème jour de Janvier, 1887, des soumissions cachetées adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour Travaux du Havre de Midland," pour la construction de travaux à Midland, comté Simcoe, Ontario, suivant le plan et le devis que l'on pourra voir sur demande chez M. le préfet de Midland, au bureau de l'ingénieur résident de la Division Midland du chemin de Fer Grand Tronc, à Peterboro et au Bureau du Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont priés de faire un examen personnel de la nature des travaux à faire ainsi que de la localité où les travaux doivent être faits. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour la somme de \$1,000. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEL,

Secrétaire

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 20 Déc. 1886.



AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

LES personnes qui ont besoin de Passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraire fixée par le Gouverneur en Conseil.

G. POWELL,

Sous-Secrétaire d'Etat

Ottawa, 19 février, 1886.